



VENEZ TRAVAILLER AVEC NOUS!

**POSTE:
INTERVENANT (E)
28-35H/SEMAINE**

- Soumettez votre candidature avant le **12 janvier 16h** à **info@centrepjf.org** L'entrée en poste sera en janvier.

DESCRIPTION DU POSTE

Relevant de la directrice générale, l'intervenant(e) procède à des interventions auprès des familles au Centre ou dans leur milieu de vie. Il (elle) assure également un rôle de référence experte auprès de l'équipe concernant l'intervention et répond aux diverses questions à ce sujet. Finalement, elle anime des ateliers en lien avec la programmation offerte au Centre.

Elle effectue toutes autres tâches connexes, le tout en accord avec les procédures et règles internes de l'Organisation.

PROFIL RECHERCHÉ

- Posséder un DEC technique dans un domaine d'intervention.
- Avoir 5 années d'expérience dans une fonction similaire.
- Avoir des connaissances en lien avec la petite enfance et les relations parent-enfant.
- Connaître la suite MS Office.
- Maîtriser le français et l'anglais parlé et écrit.
- Être en mesure de se déplacer sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges.

*Toute combinaison pertinente de scolarité et d'expérience sera considérée.



VENEZ TRAVAILLER AVEC NOUS!

**POSTE:
INTERVENANT (E)
28-35H/SEMAINE**

SAVOIR-ÊTRE

- Partager, adopter et démontrer la mission et les valeurs de l'Organisme.
- Faire preuve de respect, de patience et savoir s'adapter aux différentes personnalités.
- Avoir de la volonté à aider les familles en étant empathique, bienveillante et à l'écoute.
- Démontrer de l'initiative, du dynamisme et de l'entregent.
- Démontrer une flexibilité et une polyvalence dans son rôle.
- Faire preuve de patience et de débrouillardise selon les situations rencontrées.
- Faire preuve d'une capacité à entrer rapidement en relation et à communiquer efficacement.

AVANTAGES

- Politique de reconnaissance après 6 mois
- Échelle salariale
- Télétravail occasionnel
- Conciliation travail famille et travail études
- Activités d'équipe
- Formations payées (en lien avec le poste)
- 3 semaines de vacances dès la première année d'embauche